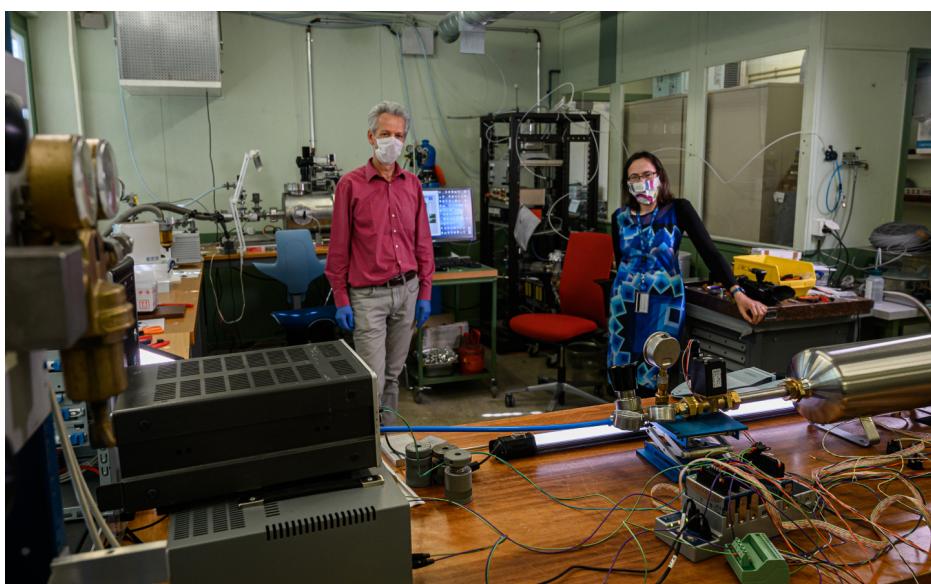


LES INITIATIVES DE LA COMMUNAUTÉ DU CERN POUR LUTTER CONTRE LE COVID-19

Le groupe « CERN against COVID-19 », chargé de coordonner les actions, a reçu des centaines de suggestions pour contribuer à combattre la pandémie



Jan Buytaert et Paula Collins dans leur laboratoire du CERN, où ils développent le nouveau respirateur HEV, dont le prototype apparaît au premier plan (Image : Jacques Fichet, Samuel Hertzog/CERN)

Les membres de la communauté du CERN rivalisent d'ingéniosité et de générosité pour contribuer à la lutte contre la pandémie de COVID-19. Le groupe d'action « *CERN against COVID-19* », mis en place fin mars pour recenser et soutenir les initiatives, a déjà reçu des centaines de suggestions, allant de la production de gel hydro-alcoolique à la mise au point de respirateur innovants. Le CERN et sa communauté peuvent en effet faire appel à des ressources importantes comme la Grille mondiale de calcul pour le LHC, des ateliers de mécanique, des installa-

tions de conception et de réalisation de prototypes et une expertise considérable en science et ingénierie.

Le groupe « *CERN against COVID-19* » a été mis en place pour mener une action efficace et coordonnée, en travaillant en étroite collaboration avec des experts des domaines de la santé, du médicament, de l'épidémiologie et des services de secours d'urgence, de manière à optimiser l'impact de nos contributions.

(Suite en page 2)

Dans ce numéro

Actualités	1
Les initiatives de la communauté du CERN pour lutter contre le COVID-19	1
Nombre record d'inscriptions au concours « Beamlime for schools »	2
Demain est un autre jour	3
Report de la mise à jour de la stratégie européenne pour la physique des particules	3
Plus que quelques jours pour le concours « Background challenge » !	4
Communications officielles	4
annonces	6
Le coin de l'Ombud	8



Published by:

CERN-1211 Geneva 23, Switzerland writing-team@cern.ch

Printed by: CERN Printshop

©2020 CERN-ISSN: Printed version: 2011-950X

Electronic Version: 2077-9518

LES INITIATIVES DE LA COMMUNAUTÉ DU CERN POUR LUTTER CONTRE LE COVID-19

Le CERN a établi des liens avec des hôpitaux et des services d'urgence locaux, et, dans le cadre d'un accord conclu en 2011, a entamé un dialogue avec des experts de l'Organisation mondiale de la santé. Des discussions sont également en cours avec d'autres organisations scientifiques européennes, telles que l'Organisation européenne de biologie moléculaire et l'Institut de bio-informatique européen.

« Nous avons jugé très encourageant l'enthousiasme manifesté par la communauté pour une telle contribution, indique Beniamino Di Girolamo, qui préside le Groupe d'action. Il peut s'agir aussi bien de déployer les puissantes ressources du CERN dans les domaines du calcul, de l'ingénierie et des technologies, que de participer aux efforts menés localement par un appui logistique et une assistance aux services de secours d'urgence. »

Les projets déjà lancés sont notamment la production d'une tonne de gel hydroalcoolique à des fins de distribution aux équipes de secours locales. Le service de Secours et du feu travaille avec les services d'urgence de la région depuis fin mars. Les capacités du CERN en matière d'impression 3D et de travaux d'atelier ont été déployées pour compléter la production d'équipements de protection tels que masques et barrières en plexiglas destinés aux forces de l'ordre de la région. Des études sont en cours pour déployer la formidable capacité de calcul de la communauté de la physique des particules afin d'aider à la recherche d'un vaccin.

Un autre projet vise à développer un nouveau respirateur appelé HEV. Des physiciens et ingénieurs de la collaboration LHCb au CERN, soutenus par plusieurs services du CERN, sont à l'origine de l'initiative. Avec la propagation de la pandémie, le nombre de patients hospitalisés nécessitant des respirateurs a conduit à une pénurie mondiale de certains équipements. L'équipe a eu comme idée que les systèmes utilisés pour réguler les flux de gaz pour les détecteurs de particules pourraient être utilisés pour construire un respirateur innovant. Le respirateur HEV pourrait être utilisé pour des patients présentant des formes peu graves, ou en phase de guérison, ce qui permettrait de libérer les machines les plus performantes pour les cas les plus graves. L'aspect sécurité est bien entendu privilégié, le matériel étant conçu pour répondre aux besoins cliniques des modes de ventilation les plus souvent requis pour les patients COVID-19.

La première étape de mise au point de prototype a été achevée le 27 mars au CERN, sur un concept qui s'appuie sur des éléments peu onéreux et largement disponibles. Les caractéristiques physiques requises pour les régulateurs de pression, les vannes et les capteurs de pression sont actuellement affinées, et l'appui de spécialistes cliniciens et d'organisations internationales permettra une poursuite des tests en milieu hospitalier. Le logiciel de contrôle de l'appareil sera encapsulé dans un microcontrôleur dédié qui, avec d'autres composants à faible consommation électrique, permettra un déploiement dans des zones

aux ressources limitées et dont la distribution électrique est instable. L'appareil pourra être alimenté avec des batteries, des panneaux solaires, ou des groupes électrogènes de secours.

Deux autres groupes de scientifiques sont à l'origine d'initiatives similaires. Un groupe de la collaboration *Global Argon Dark Matter* a ainsi proposé un respirateur (nommé MVM) qui fait appel à des composants également facilement disponibles et qui pourrait être produit rapidement à grande échelle. Une équipe, issue notamment du Laboratoire d'instrumentation et de physique expérimentale des particules au Portugal, a également présenté un concept de respirateur économique (projet Open Air), utilisant un nombre limité de composants.

L'objectif est de publier les développements du CERN contre COVID-19 au titre de la licence Open Hardware du CERN, si bien qu'ils pourront être librement reproduits selon les besoins, et adaptés aux réglementations locales.

Lisez aussi l'article du CERN Courier (<https://cerncourier.com/a/particle-physicists-propose-stripped-down-ventilator-to-help-combat-covid-19/>) (en anglais) (<https://cerncourier.com/a/particle-physicists-propose-stripped-down-ventilator-to-help-combat-covid-19/>).

Suivez l'avancement des initiatives sur le site : <http://www.cern.ch/against-covid-19>.

NOMBRE RECORD D'INSCRIPTIONS AU CONCOURS « BEAMLINE FOR SCHOOLS »

Certaines des 198 expériences proposées par des équipes de lycéens seront réalisées sur une ligne de faisceau d'accélérateur entièrement équipée



Des vainqueurs de la compétition « Beamline for schools » 2019 en train de travailler sur leurs projets à DESY, Hambourg (Image : CERN)

Le 31 mars 2020 a marqué la fin des inscriptions à la septième édition du concours *Beamline for Schools* (Ligne de faisceau pour les écoles). Malgré la période difficile que le monde traverse actuellement, nous avons reçu un nombre exceptionnellement élevé de propositions : au total, 198 projets de 47 pays. À l'exception de la toute

première édition du concours, en 2014, il s'agit là d'un nouveau record ! Nous remercions les plus de 1 400 lycéens à travers le monde pour leur motivation et leur détermination.

Cette année encore, plusieurs pays participent au concours pour la première fois, notamment le Guatemala, l'Irak, le Kazakhstan, le Nigéria, la Macédoine du Nord, l'Arabie saoudite, Taïwan et la Tanzanie, confirmant ainsi le caractère international de ce concours. Au total, 43 % de toutes les propositions proviennent d'États membres ou d'États membres associés, et 57 % d'États non-membres. En outre, sept équipes ont mis sur pied des collaborations transfrontalières, chacune d'entre elles étant composée de lycéens de différents pays.

Depuis 2014, le concours *Beamline for Schools* invite des équipes d'élèves du secondaire à proposer une expérience

scientifique qu'ils souhaitent réaliser. Les équipes dont le projet a été sélectionné peuvent ensuite mener leur expérience sur une ligne de faisceau d'accélérateur entièrement équipée. En raison du deuxième long arrêt des accélérateurs du CERN, à des fins de maintenance et d'amélioration, les expériences gagnantes en 2020 seront menées cet automne à DESY, à Hambourg, en Allemagne.

Maintenant que la phase d'inscription est terminée, le processus d'évaluation a commencé, avec la participation d'environ 50 experts. En plus des deux équipes gagnantes, nous annoncerons également une liste restreinte d'équipes qui recevront des prix spéciaux. Un communiqué de

presse officiel annoncera les lauréats du concours *Beamline for Schools* 2020 en juin, alors restez aux aguets !

Beamline for Schools est un projet d'éducation et sensibilisation financé par la fondation « CERN et Société » et soutenu par des donateurs individuels, des fondations et des entreprises. Le concours 2020 a été en partie soutenu par la Fondation Wilhelm et Else Heraeus et par des contributions supplémentaires de la Fondation Arconic et du fonds Ernest Solvay géré par la Fondation Roi Baudoin.

DEMAIN EST UN AUTRE JOUR

Message de Frédéric Bordry, Directeur des accélérateurs et de la technologie

En cette période de travail à distance pour la plupart d'entre nous, nous posterons régulièrement sur le site de la Communauté du CERN des messages vidéos des différents membres du management.

Le premier message émane de Frédéric Bordry, Directeur des accélérateurs et de la technologie, qui nous appelle à rester solidaires.

Cette vidéo a été enregistrée le 31 mars (<https://videos.cern.ch/record/2714421>).

REPORT DE LA MISE À JOUR DE LA STRATÉGIE EUROPÉENNE POUR LA PHYSIQUE DES PARTICULES

La session extraordinaire du Conseil du CERN le 25 mai prochain sera remplacée par une discussion en vidéo-conférence sur la suite à donner au processus



(Image : CERN)

En raison de la situation liée à la pandémie de COVID-19, le Conseil du CERN a reporté la prochaine étape du processus de mise à jour de la stratégie européenne.

Au cours d'une session spéciale qui devait en effet se tenir le 25 mai prochain à Budapest, le Conseil du CERN devait adopter et rendre publiques les recommandations du groupe sur la stratégie européenne rédigées en janvier dernier. Cette session sera remplacée par une réunion en vidéoconférence au cours de laquelle les délégués devraient discuter de la suite à donner au processus.

Lancée en 2017, la mise à jour de la stratégie européenne pour la physique des particules vise à définir les orientations de la discipline. Le processus de réflexion est mené par un groupe dirigé par Halina Abramowicz de l'Université de Tel Aviv et

comportant un délégué de chacun des États membres et membres associés du CERN, des directeurs et représentants des grands instituts et organisations en Europe et d'invités en dehors de l'Europe. Après un appel à propositions fin 2018, soumises à discussions lors d'un symposium en mai 2019 et faisant l'objet d'un cahier d'information, le groupe sur la stratégie européenne s'est réuni en janvier dernier pour émettre des recommandations.

Lire aussi l'article paru dans le CERN Courier (<https://cerncourier.com/a/european-strategy-update-postponed/>) (en anglais).

PLUS QUE QUELQUES JOURS POUR LE CONCOURS « BACKGROUND CHALLENGE » !

Soumettez vos meilleures photos sur le site web avant lundi prochain



Notre collègue Ewa dans son nouveau bureau calme et paisible, dans le cadre du concours « Background challenge » (Image : CERN)

Le concours photos « Background challenge » permet à la communauté de se retrouver en ces temps troublés en partageant un peu de l'intimité de nos maisons. Le principe est simple : prenez un selfie dans votre bureau à domicile, avec l'arrière-plan que vos collègues voient pendant vos appels vidéo. Inventivité et excentricité seront très appréciées. Pour ceux restés au CERN, envoyez nous un selfie sur votre lieu de travail. Téléchargez votre photo sur le site web (<https://background-challenge.web.cern.ch/>).

Les soumissions seront clôturées lundi prochain 13 avril. Ne loupez donc pas le coche ! Une période de vote d'une semaine suivra, au cours de laquelle vous serez invités à choisir votre photo préférée. Les gagnants seront célébrés sur les médias sociaux du CERN (s'ils le souhaitent) et seront récompensés par un t-shirt CERN.

Communications officielles

DÉPLACEMENTS ET ENTRÉES SUR LE TERRITOIRE FRANÇAIS

L'attestation de déplacement dérogatoire peut désormais être générée de façon électronique

Les déplacements en France sont autorisés uniquement dans les conditions précisées dans ce document (<https://www.interieur.gouv.fr/fr/Actualites/L-actu-du-Ministere/Attestation-de-deplacement-derogatoire-et-justificatif-de-deplacement-professionnel>). Pour pouvoir vous déplacer, vous devez être en possession d'une attestation de déplacement dérogatoire. Cette attestation peut être générée de façon électronique (fichier à présenter sur smartphone ou tablette) ou remplie sur papier (imprimée ou rédigée à la main sur papier libre). Vous devrez utiliser une nouvelle attestation chaque jour et pour chaque activité. Vous devrez également vous munir d'une pièce d'identité. À défaut, vous serez passible d'une amende.

De nouvelles attestations de déplacement sont par ailleurs entrées en vigueur le 8 avril 2020 pour l'entrée sur le territoire français depuis un autre pays et pour les déplacements entre la France métropolitaine et l'Outre-mer.

Veuillez noter que cette attestation n'est pas nécessaire si vous vous déplacez de la Suisse vers la France voisine (Ain et Haute-Savoie) pour des raisons professionnelles et que vous êtes détenteur de l'attestation CERN susmentionnée, délivrée à une personne appelée à « circuler entre son domicile et les installations du CERN situées en Suisse et en France, dans le cadre de ses activités in-

dispensables pour assurer la sécurité et la sûreté des sites et des équipements de l'Organisation ».

Veuillez également consulter les pages du site du Ministère de l'intérieur de la France relatives aux attestations électroniques et téléchargeables (<http://www.interieur.gouv.fr/Actualites/L-actu-du-Ministere/Attestation-de-deplacement-derogatoire-et-justificatif-de-deplacement-professionnel>).

Le service des Relations avec les Pays-hôtes

MESURES CONCERNANT L'ENTRÉE ET LES CONSULTATIONS MÉDICALES EN SUISSE

Dans le cadre de l'épidémie de coronavirus, les autorités suisses ont restreint l'entrée en Suisse. Seuls les ressortissants suisses, les détenteurs d'un titre de séjour suisse valable (notamment une carte de légitimation du DFAE) et les personnes ayant une raison professionnelle certifiée sont autorisés à entrer en Suisse.

Les personnes qui n'ont ni la nationalité suisse ni un titre de séjour suisse valable ne peuvent, en principe, pas se rendre en Suisse pour y recevoir un traitement médical.

Toutefois, des exceptions peuvent être accordées notamment lorsqu'une personne se trouve dans une situation de nécessité absolue.

La poursuite d'un traitement médical qui a commencé en Suisse et ne peut pas être reporté sans mettre en danger la vie du patient est l'un des motifs de nécessité absolue, comme le prévoit la directive du Secrétariat d'État aux migrations (<https://www.sem.admin.ch/content/dam/data/sem/aktuell/aktuell/einreisestopp/weisung-covid-19-f.pdf>).

L'intéressé doit pouvoir présenter, lors du franchissement de la frontière, un certificat délivré et signé par le médecin traitant suisse attestant que le patient doit impérativement poursuivre son traitement médical qui ne peut être reporté sans mettre sa vie en danger et en indiquant la date à laquelle le traitement médical a commencé en Suisse.

Pour faciliter son passage de la frontière, l'intéressé doit envoyer une demande préalable par e-mail à la Mission suisse (geneve.visa@eda.admin.ch). Cette demande doit être accompagnée d'une preuve et indiquer le point d'entrée prévu en Suisse. Cela permettra à la Mission suisse, le cas échéant, d'autoriser l'entrée de la personne en Suisse et d'aviser à l'avance le poste frontalier concerné.

Le Service des relations avec les Pays-hôtes (relations.secretariat@cern.ch) se tient à la disposition des intéressés pour toute question préalable à l'envoi d'une demande à la Mission suisse.

Service des relations avec les Pays-hôtes

IMPÔTS EN FRANCE

Communication concernant les attestations annuelles 2019 et la déclaration de revenus 2019 en France

L'Organisation rappelle aux membres du personnel qu'ils sont tenus d'observer les législations fiscales nationales qui leur sont applicables, notamment en ce qui concerne leurs éventuels autres revenus que ceux perçus au CERN (cf. article S V 2.02 du Statut du personnel).

I - Attestation annuelle d'imposition interne et attestation financière 2019

En fonction de votre statut au CERN en 2019, votre attestation annuelle d'imposition interne ou votre attestation financière sur les revenus perçus au CERN en 2019, délivrée par le Département finances et processus administratifs, est disponible depuis le 7 février 2020 via HRT (<http://hrt.cern.ch/>) (sous « *My e-Documents and Self Services* »). Elle est destinée uniquement aux autorités fiscales.

1. Si vous êtes actuellement membre du personnel du CERN, vous avez reçu un message électronique contenant un lien conduisant à votre attestation annuelle, à imprimer si nécessaire.
2. Si vous n'êtes plus membre du personnel du CERN ou que vous ne parvenez pas à accéder à votre attestation annuelle comme indiqué ci-dessus, vous trouverez les informations nécessaires pour l'obtenir sur cette page (<https://admin-eguide.web.cern.ch/procedure/attestation-annuelle-dimposition-interne>).

En cas de difficultés pour accéder à votre attestation annuelle, un courrier électronique expliquant le problème rencontré doit être adressé à service-desk@cern.ch.

II - Déclaration de revenus 2019 en France

La déclaration de revenus 2019 doit être remplie à l'aide des indications générales disponibles sur cette page (<https://admin-eguide.web.cern.ch/procedure/declaration-des-revenus-en-france>).

**POUR TOUTE QUESTION SPÉCIFIQUE,
VOUS ÊTES PRIÉ(E) DE CONTACTER
DIRECTEMENT LE SERVICE DES
IMPÔTS DES PARTICULIERS (SIP) DE
VOTRE DOMICILE.**

Les retraités ne sont pas concernés par cette information puisque, n'étant plus membres du personnel du CERN, ils sont imposables selon le droit commun.

*Département HR
HR-Internal-tax@cern.ch*

Département des Ressources humaines

DÉCLARATION D'IMPÔT : À L'ATTENTION DES MEMBRES DU PERSONNEL ET DES PENSIONNÉS RÉSIDANT EN FRANCE

Taux de change pour l'année 2019

Pour l'année 2019, le taux de change moyen annuel est de **EUR 0,90 pour CHF 1.**

Département des Ressources humaines

Annonces

EXTENSION DE LA VALIDITÉ DES CARTES D'ACCÈS

Afin d'éviter tout problème avec les cartes d'accès qui arrivent à expiration pendant le stade 3 de l'épidémie, le CERN a pris la décision exceptionnelle de prolonger de 6 mois leur validité

Afin d'éviter tout problème avec les cartes d'accès qui arrivent à expiration pendant le stade 3 de l'épidémie, le CERN a pris la décision exceptionnelle de prolonger de 6 mois leur validité.

Les membres du personnel concernés par cette mesure recevront un message électronique.

Toutefois, si vos activités vous permettent de venir actuellement au CERN pendant

les jours ouvrables, sachez que le bâtiment 55 est ouvert normalement (plus d'infos ici) et que vous pouvez renouveler votre carte.

Les départements SMB et BE

SOUTIEN FACE À L'ISOLEMENT

Le CERN peut vous apporter du soutien si vous vous sentez isolé et en ressentez le besoin

Le CERN peut vous apporter du soutien si vous vous sentez isolé et en ressentez le besoin.

De plus, vous pouvez contacter la ligne d'assistance COVID-19 au +41 22 766 77 77 ou le Service médical au +41 22 767 31 86 / medical.service@cern.ch, ou obtenir le soutien de la psychologue du CERN, Christiane Reis.

Les rendez-vous avec la psychologue du CERN peuvent être pris via le Service médical du CERN : medical.service@cern.ch.

Le cadre de support anti-isolement détaillé fourni par HR est disponible dans la brochure sur ce lien.

DURÉE DU STADE 3

Le stade 3, et les mesures mises en oeuvre dans le cadre pour tous les membres du personnel, s'appliquent jusqu'à nouvel ordre

Le CERN est à présent dans la quatrième semaine du stade 3 mis en place au CERN en réponse à la pandémie de COVID-19. Les activités menées sur le domaine sont limitées à celles qui sont essentielles pour la sécurité et la sûreté des

sites et des équipements, et de nombreux collègues sont en télétravail. Le stade 3, et les mesures mises en œuvre dans ce cadre pour tous les membres du personnel, s'appliquent jusqu'à nouvel ordre.

En cas de questions liées au télétravail ou aux absences, les membres du personnel sont invités à contacter directement leur superviseur afin d'évoquer leur situation personnelle. Cette nouvelle configuration de travail devenant la norme, il est im-

portant que nous restions connectés les uns aux autres. Les informations destinées à notre communauté sont régulièrement mises à jour sur la page web prévue à cet effet, ainsi que sur les canaux de communication habituels, comme le *Bulletin du CERN*, qui est désormais publié de manière hebdomadaire.

À ce jour, le CERN a été informé que dix membres du personnel ont fait l'objet d'un test positif au coronavirus COVID-19, dont

deux ne se trouvent pas actuellement dans la zone locale. Pour chaque cas suspect ou avéré, le CERN suit de près l'évolution de l'état de santé des intéressés. Nous appliquons des procédures afin d'identifier rapidement les personnes qui auraient pu avoir des contacts professionnels étroits avec les intéressés, afin de veiller à leur santé et de s'assurer qu'elles restent en quarantaine à leur domicile, en vue de préserver leur santé et celle des communautés dans lesquelles elles se trouvent. Le nombre de

membres du personnel du CERN dont le diagnostic d'infection au COVID-19 a été confirmé sera actualisé chaque semaine.

Pour des informations à jour, veuillez consulter la page : <https://hse.cern.fr/news-article/coronavirus-recommandations>.

Le groupe mis en place en réponse au COVID-19

PUISEZ DANS LES RESSOURCES DU CERN #2

La communauté du CERN ne manque pas de ressources, et c'est le moment d'en profiter !



Le livre de coloriage de l'expérience ATLAS, une ressource pour les plus petits (Image : CERN)

La communauté du CERN ne manque pas de ressources, et c'est le moment d'en profiter ! Voici quelques nouvelles idées d'activités pour se détendre, s'informer ou se former pendant le confinement.

- Le groupe Éducation, communication et activités grand public a compilé une liste des ressources pour découvrir le CERN en ligne (<http://visit.cern.fr/decouvrez-le-cern-en-ligne>) depuis le confort de votre maison : activités pour les enfants, visites virtuelles et une sélection de vidéos sur le Laboratoire !
- La Bibliothèque met à votre disposition plus de 94 000 ebooks. Une liste complète des ressources disponibles pour la communauté du CERN est disponible ici (<http://library.web.cern.ch/online-resources-available-cern-users-during-covid-19-epidemics>).

library.web.cern.ch/online-resources-available-cern-users-during-covid-19-epidemics).

Pour plus d'idées, voir Puisez dans les ressources du CERN #1 (<https://home.cern/fr/news/announcement/cern/explore-cerns-wealth-resources-1>).

Si vous souhaitez partager des ressources CERN ou faire part d'une initiative, n'hésitez pas à nous écrire à writing-team@cern.ch (<http://writing-team@cern.ch>).

LIRE DES EBOOKS PENDANT LA FERMETURE

La Bibliothèque met à votre disposition plus de 94 000 ebooks !

Le plus simple pour y accéder est de chercher sur le CERN Document Server (CDS) dans notre collection d'ebooks (<https://cds.cern.ch/collection/eBooks>).

Une fois que vous avez trouvé l'ebook que vous souhaitez lire, cliquez simplement sur le lien 'ebook' en-dessous de la description. Si vous n'êtes pas logué, il vous sera demandé de le faire. Ensuite, selon l'ebook, vous serez redirigé vers, soit :

- Le site web de l'éditeur : où vous pourrez accéder à l'ebook et le télécharger.
- Le site web d' O'Reilly : où vous pourrez lire en ligne l'ebook. Choisissez CERN dans 'Select your institution'.
- Le site web d' Ebook Central : où vous pourrez soit lire en

ligne/télécharger l'ebook, soit demander l'accès en cliquant sur 'request'. Dans le cas d'une 'request', merci de remplir le formulaire et nous vous répondrons dès que possible.

Certains éditeurs ont aussi décidé d'ouvrir certaines de leurs ressources durant l'épidémie : une liste complète des ressources disponibles pour la communauté du CERN est disponible ici (<http://library.web.cern.ch/online-resources-available-cern-users-during-covid-19-epidemics>). Si vous ne passez pas par CDS, mais tombez sur un ebook directement sur le web et l'accès est payant, vous pouvez vérifier si nous y avons accès en ajoutant le préfixe : <http://ezproxy.cern.ch/login?url=> au début de l'URL et en rechargeant la page.

Si vous ne pouvez toujours pas accéder au ebook après cela, cela signifie que nous n'y avons probablement pas accès ; dans ce cas, vous pouvez nous contacter (voir ci-dessous). Vous trouverez plus d'informations sur l'accès à nos ressources électroniques à distance ici : [remote access to e-resources](http://library.cern/resources/remote) (<http://library.cern/resources/remote>). Si vous ne trouvez pas ce dont vous avez besoin sur CDS ou que vous ne pouvez pas accéder à un ebook que vous souhaitez lire, merci de nous contacter par e-mail : library.desk@cern.ch ([http://library.desk@cern.ch](mailto:library.desk@cern.ch)) ou via Mattermost (<https://mattermost.web.cern.ch/sis-team/channels/library-requests>).

Bibliothèque du CERN

Le coin de l'Ombud

SOLIDARITÉ AU TEMPS DU CORONAVIRUS

Le monde entier vit une situation d'une rare gravité, à l'origine de beaucoup d'angoisse et d'incertitude. Comme toujours en temps de crise, les initiatives de soutien et de solidarité fleurissent de toutes parts, dans la société civile comme au travail.

J'ai contacté par téléphone différentes équipes du CERN et j'ai pu constater que de nombreux efforts de compréhension et de bienveillance étaient faits pour combattre les effets de l'isolement et du confinement. J'ai pensé qu'il serait intéressant et motivant pour vous de savoir ce que font vos collègues au CERN.

Pour commencer, la plupart des équipes ont maintenu leurs réunions régulières, qui se font dorénavant à distance, et certaines équipes ont même augmenté leur fréquence. Celles et ceux qui, plus particulièrement, peuvent souffrir de l'éloignement physique et de l'isolement sont régulièrement appelés par leurs superviseurs ou leurs collègues. Certains superviseurs se font un point d'honneur d'appeler chacun des membres de leur équipe au moins une fois par jour. D'autres, en charge de plus grandes équipes, adressent régulièrement

un message personnel à chaque collègue par courriel. Tout cela prend du temps et de l'énergie, mais montre l'importance portée à la solidarité en ces temps particulièrement pénibles.

Nous constatons par ailleurs une plus grande réactivité qu'en temps normal : les collègues semblent très soucieux de réagir rapidement aux demandes pour ne pas faire traîner les choses.

Le téléphone et la vidéoconférence sont plus populaires que jamais : quoi de plus convivial en effet que de pouvoir discuter de vive voix avec son collègue, plutôt que par courriel ! Les contacts sont d'abord professionnels, mais ils sont aussi devenus plus personnels : on s'enquiert de la manière dont chacun vit la situation, on fait même parfois, au passage, la connaissance des enfants de ses collègues, de leur conjoint, de leur chat, de leur chien...

Et puis il y a ces initiatives plus légères, comme l'organisation de « vidéo-cafés » réguliers pour pallier le manque de rencontres informelles, essentielles à notre vie au bureau. Beaucoup de collègues ter-

minent dorénavant leurs messages par une petite touche humoristique, que ce soit un dessin ou une vidéo amusante, afin d'instiller de la bonne humeur. Certains clubs poursuivent même leurs activités ou leurs cours par vidéoconférence.

Nous traversons une période éprouvante, qui donne lieu néanmoins à de beaux gestes d'entraide, de créativité et de solidarité. Personne ne connaît vraiment la durée du confinement, il faut donc se préparer mentalement à poursuivre nos efforts.

N'oubliez pas que, comme en temps normal, tous les services de soutien restent à votre disposition, même à distance. N'hésitez pas à y faire appel ! Plus que jamais, nous sommes tous et toutes à votre écoute pour vous aider et vous conseiller.

Pierre Gildemyn

Si vous souhaitez réagir à mes articles, n'hésitez pas à m'envoyer un message à Ombuds@cern.ch. De même, si vous avez des suggestions de sujets que je pourrais traiter, n'hésitez pas non plus à m'en proposer.